

0332934K  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
COLLEGE  
1 RUE LALIEYRE NORD  
33490 LE PIAN SUR GARONNE  
Tel : 0557981150

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Désaffectation du service de l'éducation d'une parcelle

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 34

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/01/2019

Réuni le : 05/02/2019

Sous la présidence de : Laurent Prevost

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- le projet d'aménagement du parking et de la voirie présenté par M. BELLARD, Maire de la commune de LE PIAN SUR GARONNE

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis favorable à la désaffectation du service de l'éducation de la parcelle 74**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Rétrocession : Le Conseil donne un avis favorable à la désaffectation du service de l'éducation de la parcelle n°74 appartenant au département de la Gironde ainsi que d'une bande de 2 mètres de large le long de la parcelle n°75 située au sud du logement de fonction au 344 rue Lalieyre.

Le Conseil émet un avis favorable à la rétrocession de ces terrains à la commune de Le Pian sur Garonne pour leur aménagement en parking et voies de circulation afin que la commune procède aux réaménagements des abords du collège : élargissement de la voirie, création d'une voie douce et aménagement d'un parking.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0